

Formulaire d'engagement Viticulteur

Le présent formulaire présente les engagements du viticulteur souhaitant faire labelliser ses vins Bio Cohérence.

En signant ce formulaire, je prends les engagements suivants :

- ✓ En tant qu'artisan-vigneron, je suis impliqué personnellement dans la vigne et au chai.
- ✓ L'origine des fonds de mon exploitation est personnelle ou familiale (pas de fond de pension).
- ✓ J'ai la maîtrise technique de mes vins.
- ✓ Mon chai est 100% bio.
- ✓ Mes vins sont produits, vinifiés et mis en bouteille sur l'exploitation (travail à façon autorisé sur place).
- ✓ En cas d'activité de négoce, celle-ci ne dépasse pas 5% de mon chiffre d'affaire. Je déclare auprès de Bio Cohérence toute autre entité annexe de négoce.
- ✓ Je n'emploie pas de personnel sous un régime autre que français
- ✓ L'espace de compensation écologique du domaine (tournières, haies, jachères, enherbement permanent) atteint ou dépasse 10 % de la surface du domaine.
- ✓ Je m'engage à faire analyser par un laboratoire accrédité par Bio Cohérence, toutes les cuvées qui porteront le label Bio Cohérence.
- ✓ Je m'engage à respecter les autres exigences du cahier des charges de Bio Cohérence.

Ces points constituent des obligations pour la labellisation des vins en Bio Cohérence, ils sont complémentaires au cahier des charges vinification. Tout manquement pourra faire l'objet du retrait de la marque.

Lu et approuvé,



Nom, Prénom

CHADENOUD André

Date et Signature

24.06.2014

Bio Cohérence : UNE ETHIQUE, UN ENGAGEMENT, UNE MARQUE

www.biocoherecence.fr

Marque déposée à l'INPI : n°103715590, 103715584 et 103715580
Numéro de SIRET : 519 666 192 00017